

MSN du 02/06/2025

Gaz, France Travail, TNT... Ce qui change au 1er juin 2025

Article de Laurent Guena - Le 01/06/2025 à 10h00 - 3 min de lecture

● Gaz : nouvelle baisse des prix

À compter du 1er juin, le prix repère du gaz diminue de 5,3 % par rapport au mois de mai. Pour une consommation annuelle de 10 000 kWh, la facture type passe ainsi de 1 518 euros en avril à environ 1 378 euros en juin pour les ménages disposant d'une offre à prix indexé.

● Un nouveau régime de sanctions pour les demandeurs d'emploi

Le décret instaurant un nouveau régime de sanctions pour les demandeurs d'emploi, dont les bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), avec un nouveau dispositif de *suspension-remobilisation* est paru samedi au Journal officiel. En cas de manquement à ses obligations, un demandeur d'emploi sera sanctionné « *par la suspension d'au moins 30%* » de ses allocations pour une durée d'un à deux mois, indique le décret qui découle de la loi plein emploi de 2023. Si le manquement est répété, la suspension ou la suppression partielle ou totale de l'allocation peut être étendue jusqu'à 4 mois. Si le demandeur d'emploi se conforme à ses obligations, il est mis fin à la suspension. Le ministère du Travail défend dans un communiqué « *une alternative à une suppression pure et simple du revenu ou des allocations, afin que la sanction favorise une remobilisation pour un retour rapide à l'emploi* ».

● TNT : nouvelle numérotation des chaînes

À partir du 6 juin, la télévision numérique terrestre (TNT) adopte une nouvelle numérotation. Les chaînes d'information en continu seront désormais

regroupées entre les canaux 13 et 16. France 4 succédera à Canal+ sur le canal 4.

● **Smartphones et tablettes : nouvelle étiquette énergie**

Dès le 20 juin, les smartphones et tablettes commercialisés devront afficher une étiquette énergie enrichie, mentionnant la résistance aux chutes, l'indice de réparabilité, l'endurance de la batterie, ainsi que la protection contre la poussière et l'eau.

● **Tabac : hausse des prix pour certaines marques**

Plusieurs marques de cigarettes voient leurs tarifs augmenter à partir du 1er juin. Par exemple, le paquet de 20 Marlboro Red Collection passe de 10,40 € à 10,95 €, soit une hausse de 55 centimes. D'autres marques, telles que Philip Morris Kings Collection et Royale Evolved Rouge, enregistrent également des augmentations de prix. Ces ajustements tarifaires visent à décourager la consommation de tabac.

● **Santé : lancement d'un suivi renforcé pour les malades chroniques**

Les personnes souffrant de diabète et d'insuffisance cardiaque seront contactées par l'Assurance maladie afin de vérifier que leur suivi médical est bien assuré.

● **Covid-19 : fin de la campagne de rappel vaccinal de printemps**

La campagne de vaccination contre la Covid-19, ciblant les personnes âgées et les publics vulnérables, s'achève dans les prochains jours.

● **Logement social : évolution des montants de la réduction de loyer de solidarité**

Le montant de la réduction de loyer de solidarité (RLS) applicable dans le parc social évolue à compter du 1er juin. Les nouveaux barèmes ont été précisés par l'administration.